



## FO ENTENDUE POUR L'ALIGNEMENT DE L'AIDE A LA RESTAURATION !

SUITE À NOS INTERVENTIONS DANS LES DIFFÉRENTES INSTANCES NATIONALES ET LOCALES, NOUS AVONS PRIS CONNAISSANCE DU MESSAGE DU SG DU MI À L'INTENTION DES PREFETS

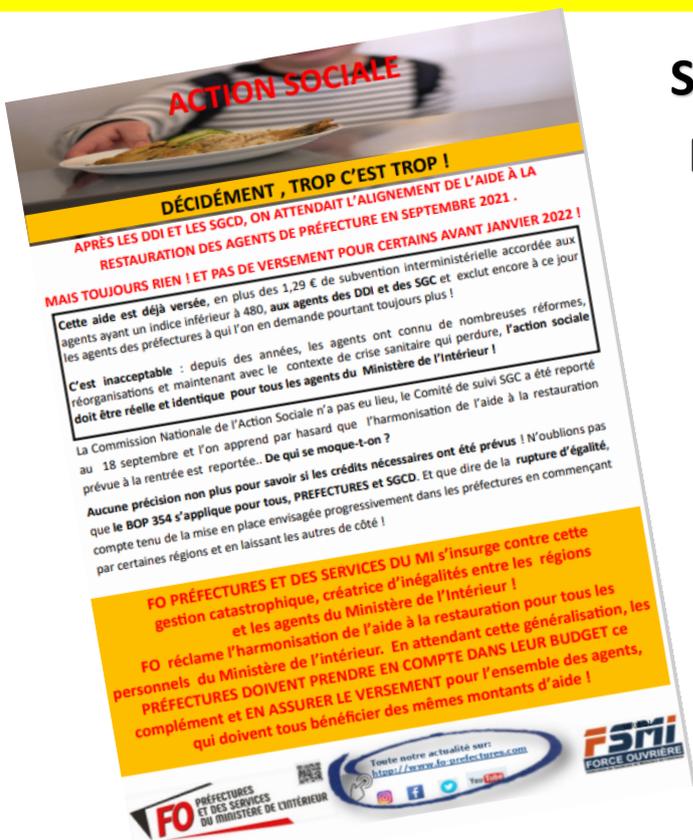
« Harmonisation opérationnelle d'ici la fin de l'année sur l'ensemble du territoire métropolitain avec un versement aux agents effectif avant le 31 décembre 2021 ».

Si la date effective n'est pas encore connue, **POUR FORCE OUVRIERE**, c'est une avancée qui montre que nous avons bien été entendus !!

**Le financement de cette harmonisation départementale sera assuré en gestion jusqu'à la fin de l'année par le programme 354.**

A partir de 2022, l'harmonisation sera portée par le programme 216 (action sociale)

**NOUS RESTERONS VIGILANTS ! VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS !**



PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, de la FILIÈRE SOCIALE DES PRÉFECTURES, SOUS-PRÉFECTURES, SGCD et SGAMI



Toute notre actualité sur:

<http://www.fo-prefectures.com>



You Tube

